



La Communauté de Communes Vienne et Gartempe est répartie sur 55 Communes et occupe 28 % de la superficie du Département de la Vienne.

La Communauté de Communes gère 4 piscines dont 3 piscines d'été et une ouverte toute l'année.

L'agent est placé sous la responsabilité d'un responsable des équipements aquatiques.

Ensemble, les communes construisent leur avenir pour renforcer et développer l'attractivité de leur territoire. Elle recrute pour la saison estivale des surveillants de bassin (BNSSA).

Missions

- Surveillance des bassins
- Responsabilité de la sécurité
- Aide au bâchage et débâchage des bassins
- Faire Respecter le POSS et le règlement intérieur
- Analyse de l'eau
- Rangement des transats ou chaises

Profil

Diplôme : BNSSA

Contraintes liées au poste

Lieu et temps de travail :

Les piscines de la Communauté de Commune Vienne et Gartempe situés à Montmorillon, l'Isle Jourdain, Saint Savin et Gouex.

Poste à 35h du 31 juillet au 30 août.

Le temps de travail sera réparti selon planning communiqué en début de période de travail.

Conditions de recrutement

- Contractuel saisonnier
- Salaire : selon grille des OTAPS qualifiés + IFSE

Candidature (CV + lettre de motivation) à adresser à Monsieur le Président de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe, 6 rue Daniel Cormier BP 20017 86502 Montmorillon Cedex

Ou par voie électronique : recrutement@ccvg86.fr

Demande de renseignements :

- **Fabrice NADAL responsable du service RH 05 49 91 94 93 et 06 68 72 45 22**
- **Sabrina BRUNET Responsable des équipements aquatiques 06 67 92 57 72**